



) ' *

Les espèces d'accompagnement du viron à proscrire sont tous les carnassiers à l'exception de la truite, de même pour les carpes qui sont fortement déconseillées à l'exception des carpes herbivores², leur comportement fouisseur provoque une turbidité constante très défavorable aux vairons. Les espèces compatibles avec les vairons cohabitent sont la loche et le goujon, et les carpes herbivores en étangs.